

PHOTO

ANNÉE SCOLAIRE :

- ☐ Première demande
- ☐ Renouvellement du dossier de mon enfant
- ☐ Demande d'interruption du CAI de mon enfant



Retrouvez ce document sur
connect.saint-etienne.fr

FORMULAIRE CAI

CONTRAT D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

VOTRE ENFANT

Nom :

Né(e) le : / /

Sexe : ☐ F ☐ M

Adresse :

Code postal :

Prénom(s) :

Ville et pays de naissance :

.....

Ville :

RESPONSABLE LÉGAL 1

Lien avec l'enfant :

☐ Parent ☐ Autre (précisez)Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom :

Prénom(s) :

☎

Adresse électronique :

.....@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2

Lien avec l'enfant :

☐ Parent ☐ Autre (précisez)Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom :

Prénom(s) :

☎

Adresse électronique :

.....@.....

Personnes majeures autres que les responsables légaux mentionnés ci-dessus

CONTACT 1

Nom :

Prénom(s) :

Lien avec l'enfant :

☎

J'autorise cette personne à :

- ☐ être prévenue en cas d'urgence
- ☐ venir chercher mon enfant

CONTACT 2

Nom :

Prénom(s) :

Lien avec l'enfant :

☎

J'autorise cette personne à :

- ☐ être prévenue en cas d'urgence
- ☐ venir chercher mon enfant

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER :

TYPE DE DEMANDE	PIÈCES À FOURNIR						
	Formulaire CAI	Copie du PAI et protocole d'urgence	Copie d'une ordonnance récente (moins d'1 an)	Fiche de liaison médicale	Procédure panier repas	Photo récente	Certificat médical
CAI	X	X	X			X	
Panier repas	X			X	X	X	
CAI + panier repas	X	X	X		X	X	
Demande d'interruption d'un CAI et/ou panier repas							X

Fait à :

Date : / /

Signature :

(de l'un des responsables légaux)

PROCÉDURE PANIERS REPAS

À COMPLÉTER UNIQUEMENT EN CAS D'ALLERGIE, INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE OU RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE POUR RAISONS MÉDICALES JUSTIFIÉES (À DÉTAILLER DANS LE PAI OU LA FICHE DE LIAISON MÉDICALE).

Les modalités d'accueil des enfants et les procédures mises en place par la Ville de Saint-Étienne visent à garantir la sécurité maximale des enfants soumis à un régime alimentaire particulier pour raison médicale. Nous vous rappelons que ce dispositif est gratuit pour les familles.

VOTRE ENFANT

Nom : Prénom(s) : Né(e) le : / /

FABRICATION DU REPAS

Les responsables légaux fournissent l'intégralité des composantes du repas (entrée, plat et garniture, laitage, dessert et pain) et assument la pleine responsabilité de sa fabrication. Il appartient aux responsables légaux de fournir un repas équilibré.

MATÉRIEL

Les responsables légaux s'engagent à fournir le repas dans des boîtes hermétiques supportant un réchauffage au four micro-ondes (pas de boîtes métalliques). Toutes les boîtes sont étiquetées au nom et prénom de l'enfant.

CHAÎNE DU FROID ET CONDITIONS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

Les éléments du repas sont mis dans une glacière ou sac isotherme identifié avec le nom et prénom de l'enfant. La glacière ou le sac isotherme doit répondre aux caractéristiques de maintien de la chaîne du froid (0°C à + 6°C) notamment en y incluant les blocs de congélation nécessaires, de façon à garantir la conservation du repas sans rupture de la chaîne du froid jusqu'à l'heure du déjeuner. Dès l'entrée dans l'école, la glacière ou sac isotherme est remis au personnel de restauration scolaire (responsable de la salle de restauration ou surveillant(e) du restaurant scolaire) qui le place dans un lieu réservé à cet effet, exclusivement accessible au personnel du restaurant scolaire.

CONSOMMATION

L'accueil de l'enfant est réalisé dans les conditions générales de surveillance des restaurants scolaires municipaux. Il appartient donc aux responsables légaux de bien informer leur enfant des mesures spécifiques qu'il doit prendre. Seuls les composantes du repas fournies par la famille sont donnés aux enfants (pain y compris).

RETOUR

Les boîtes sont vidées des aliments non consommés et font l'objet, ainsi que les ustensiles utilisés, d'un premier lavage sur place par le personnel de restauration scolaire. Le matériel est ensuite replacé dans la glacière et rangé dans un lieu défini pour être récupéré par l'enfant ou les responsables légaux à la sortie de l'école. Il appartient aux responsables légaux de respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (chaîne du froid, propreté des contenants).

Dans le cas où cette procédure ne serait pas respectée, la Ville de Saint-Étienne se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant au restaurant scolaire.

Fait à :

Le : / /

Signature :

précédée de la mention « Lu et approuvé, valable pour décharge de responsabilité » (de l'un des responsables légaux)

FICHE DE LIAISON MÉDICALE

CONFIDENTIELLE

À COMPLÉTER PAR LE MÉDECIN TRAITANT, PÉDIATRE, ALLERGOLOGUE OU SPÉCIALISTE
UNIQUEMENT SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE FOURNIR LA COPIE DU PAI ÉTABLI SUR LE TEMPS
SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE CONCERNÉE.

VOTRE ENFANT

Nom : Prénom(s) : Né(e) le : / /

PATHOLOGIE JUSTIFIANT LA DEMANDE :

ALLERGIE ALIMENTAIRE : ☐ OUI ☐ NON

Allergène(s) retenu(s) :

Date de la dernière manifestation allergique :

Type de réaction clinique : ☐ Eczéma ☐ Choc anaphylactique
☐ Urticaire localisé ou généralisé ☐ Œdème de Quincke
☐ Signes digestifs ☐ Syndrome oral (prurit de la bouche, œdème labial)

AUTRE ALLERGIE : ☐ OUI ☐ NON

Allergène(s) retenu(s) :

Date de la dernière manifestation allergique :

Type de réaction clinique :

ASTHME : ☐ OUI ☐ NON

AUTRE PATHOLOGIE JUSTIFIANT LA DEMANDE (préciser) :

PENDANT LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE :

(11h30 - 13h20) sous réserve de l'avis de la commission médico-technique

Traitement médical ou soins : ☐ OUI ☐ NON

> si oui, ordonnance à joindre impérativement à votre demande

Protocole d'urgence : ☐ OUI ☐ NON

> si oui, protocole d'urgence à joindre impérativement à votre demande

Panier repas préparé par les responsables légaux : ☐ OUI¹ ☐ NON²

(1) si oui, joindre impérativement la procédure panier repas à votre demande

(2) dans ce cas aucune éviction ou adaptation particulière ne sera apportée au menu des restaurants scolaires municipaux.

NOM DU MÉDECIN :

Date : / /

Coordonnées ou cachet :

Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE CADRE D'UN CAI ET / OU PANIER REPAS

DOMAINE D'APPLICATION DU CAI ET/OU PANIER REPAS

Veuillez noter que le CAI couvre uniquement le temps de restauration scolaire. Pour tout besoin d'un projet d'accueil individualisé sur le temps scolaire, veuillez vous référer à la direction de l'établissement scolaire de votre enfant qui vous expliquera la démarche à suivre.

PREMIÈRE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET MISE EN PLACE D'UN CAI ET/OU PANIER REPAS

Pour raisons médicales, les enfants ayant besoin d'un régime alimentaire spécifique ou d'un traitement, soin particulier ou surveillance spécifique, l'accueil à la restauration scolaire ne sera effectif qu'après avis favorable de la commission médico-technique. Le dossier sera à renouveler chaque année auprès de la mairie. Dans le cas d'un régime alimentaire spécifique, la procédure panier repas sera mise en place systématiquement. L'étude de votre dossier peut prendre plusieurs semaines, il convient de prévoir un mode de garde provisoire pendant ce laps de temps.

RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Veuillez noter qu'il n'y a pas de renouvellement automatique d'inscription à la restauration scolaire dans le cas où votre enfant bénéficierait d'un CAI et/ou panier repas. Il convient de renouveler le dossier CAI de votre enfant avant chaque rentrée scolaire afin qu'il puisse être réinscrit à la restauration scolaire. Si le dossier de votre enfant n'a pas été renouvelé, veuillez noter qu'il ne pourra pas être accueilli au restaurant scolaire dans l'attente de la validation de votre dossier.

MODIFICATION DU CAI ET/OU PANIER REPAS

Pour toute demande de modification du CAI de votre enfant, vous devrez formuler votre demande par écrit accompagnée d'un protocole d'urgence et d'une ordonnance à jour en cas de prescription d'un traitement.

DEMANDE D'INTERRUPTION DU CAI ET/OU PANIER REPAS

Pour toute demande d'interruption d'un CAI et/ou panier repas mis en place pour votre enfant, vous devrez formuler votre demande par écrit qui doit être impérativement accompagnée d'un certificat médical.

TROUSSE D'URGENCE

La fourniture d'une trousse d'urgence spécifique pour le restaurant scolaire est obligatoire dans le cas où un traitement quotidien ou d'urgence est notifié dans le CAI. La trousse doit être clairement identifiée avec le nom et prénom de votre enfant inscrits dessus. Elle doit être remise au personnel de restauration scolaire et vous sera restituée en fin d'année scolaire. Elle devra être fournie à nouveau pour la rentrée scolaire suivante. Il vous appartient d'exercer une vigilance particulière sur la date d'expiration indiquée sur les boîtes de chaque médicament. Si un traitement doit être remplacé (utilisé ou expiré) vous serez tenus de le remplacer dans les meilleurs délais.

PANIER REPAS

La mise en place d'un panier repas peut être exigée en cas d'allergie alimentaire, intolérance alimentaire ou régime alimentaire spécifique. Aucune modification du menu ou éviction alimentaire ne pourra être mise en place. Toutes les conditions spécifiques de mise en place d'un panier repas sont détaillées dans le formulaire "procédure panier repas".

MISE À JOUR DES COORDONNÉES

La mise à jour des coordonnées téléphoniques des responsables légaux et contacts est impérative afin que vous puissiez être prévenus en cas de besoin. Vous êtes tenus d'informer la mairie de tout changement de coordonnées (téléphone, email, adresse postale).

En signant ce formulaire, j'atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessus.

Fait à :

Le : / /

Signature :

(de l'un des responsables légaux)

CONTACT

Direction Éducation, Petite Enfance, Jeunesse

Ville de Saint-Étienne
direction Éducation - Petite Enfance-Jeunesse
BP 503, 42007 - SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1
education@saint-etienne.fr